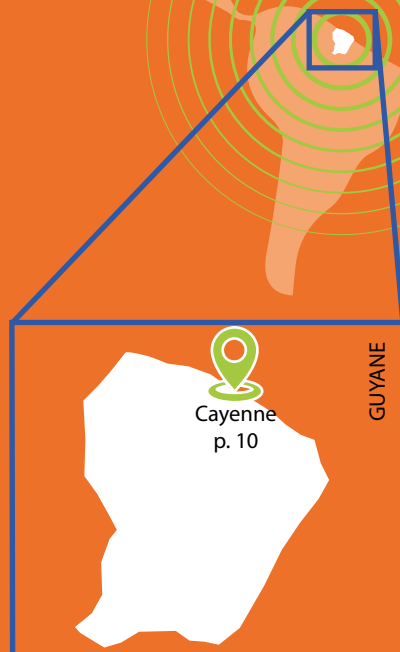
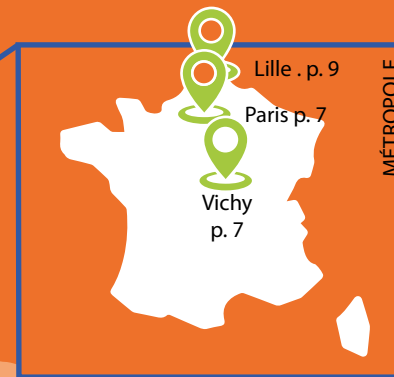
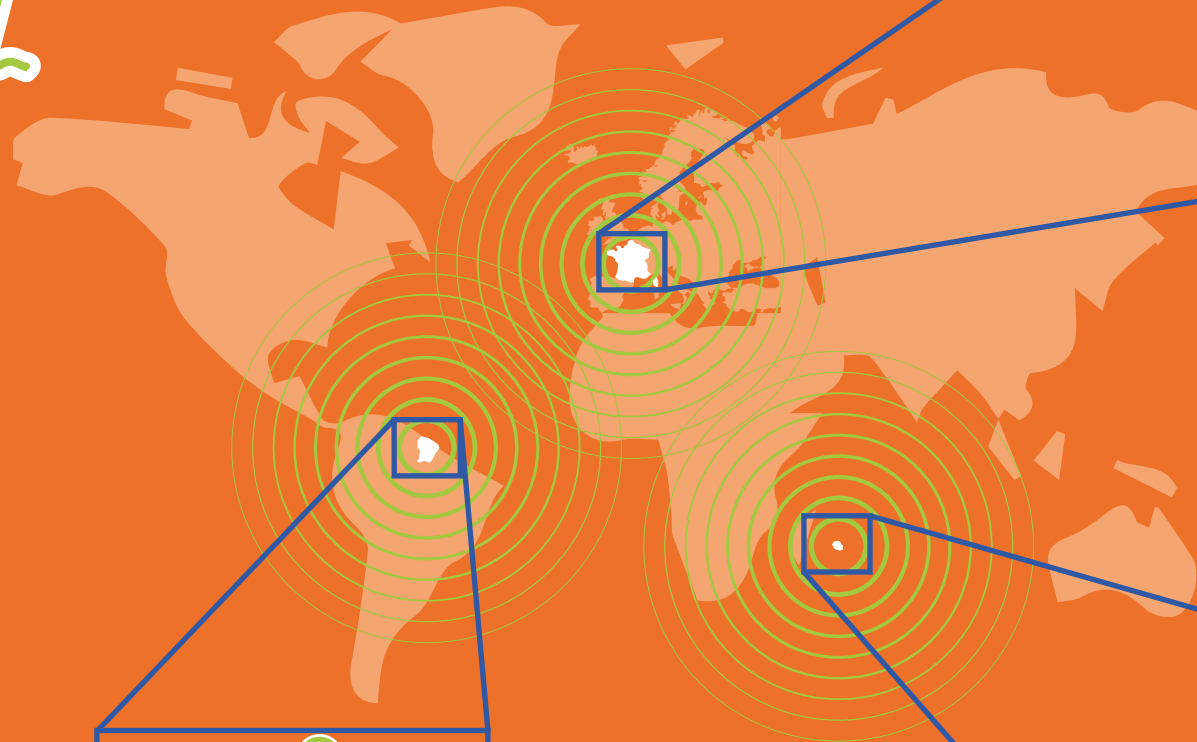


**RETOUR SUR 2022**  
**ANNÉE 5 DE LA MANDATURE**



# Le CESER « hors les murs » en 2022



# LE MOT DU PRÉSIDENT

## 2022, une année d'instabilité géopolitique et de mutation profonde de la démocratie

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, bouleversant les équilibres de paix et économiques dans le monde (crise énergétique, crise des matières premières, inflation...). Ce conflit international, aux portes de l'Europe, remet en lumière, l'intérêt ultime des États d'être en cohésion et permanente concertation pour garantir la « survie » des Démocraties. Plus que jamais, la souveraineté des États et l'universalisme de nos valeurs républicaines comme la Liberté, l'Égalité et la Fraternité doivent être préservées et renforcées dans ce contexte d'instabilité mondiale.

La démocratie est en profonde mutation et nous devons nous adapter et consolider nos auditions, nos représentations extérieures et nos méthodes de collaboration pour ouvrir la voie. Les CESER régionaux, en particulier celui de La Réunion, devront veiller à ce que son expression, celle de la société civile organisée, soit pleinement écoutée et partagée par les acteurs publics et privés à des différents niveaux politiques et stratégiques.

**Au niveau européen,** le CESER de La Réunion a été auditionné par le Comité économique et social européen (CESE) dans le cadre des travaux « les atouts des régions ultrapériphériques (RUP) pour l'Union européenne », travaux qui ont été adoptés en janvier 2022.



**Au niveau national,** la Présidente de Région de La Réunion et moi-même, avons participé aux travaux de la table ronde « souveraineté des régions en première ligne ».

**Au niveau régional,** le CESER a participé à la cinquième Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) à La Réunion où la Présidente du Conseil régional Huguette BELLO a rappelé : « *il nous appartient de partager pour notre territoire une vision de l'avenir de notre île, et si possible, de parler d'une même voix* ». Et, c'est également la carte génétique du CESER avec son **ADN** qui résonne d'autant plus justement en ces temps troublés :

- **Appartenir,** nous sommes une seule et même équipe, institution, région et pays ;
- **Dialoguer** pour nous permettre de saisir toutes les opportunités et potentialités ;
- **Nourrir** notre identité et notre région par l'ancrage territorial.

Ensemble, travaillons pour faire grandir La Réunion PAR, POUR et AVEC les Réunionnaises et les Réunionnais. Aussi, le CESER a participé à Paris aux dix ans de la Coordination nationale des comités de développement pour valoriser la **démocratie locale permanente** (DLP). Le CESE et d'autres CESER ont participé à ce moment d'échanges sur « *comment s'accorder pour mieux composer ensemble un futur démocratique ?* ». La complémentarité des démocraties électives, représentatives et participatives permettra d'élever nos politiques publiques à davantage d'acceptabilité et de soutenabilité, en particulier par nos concitoyens. Notre espace de réflexion, guidé par le temps long, devra cependant s'adapter face aux crises économiques, sociales, environnementales et démocratiques.

Par la loi de février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation et la déconcentration et simplification de l'action publique (3DS), le CESER, dans la continuité de l'évaluation des politiques publiques, dispose d'une nouvelle compétence qui est celle de la Prospective. Les CESER devront ainsi réfléchir sur l'évolution future de notre société et l'évolution de l'Humanité dans son environnement. Le CESER, ancré dans l'avenir, à la veille de ses 50 ans, sera amené à délivrer ses avis dans un temps plus concis pour ouvrir la voie, éclairer la décision et participer à l'action publique.

**DOMINIQUE VIENNE**

Le Président



# SOMMAIRE



## PREMIÈRE PARTIE

### Faire territoire

#### 1. Le CESER de La Réunion, au niveau européen

Nouvelle stratégie des régions ultrapériphériques (RUP) adoptée par la Commission européenne . . . . . 6

La *task force* Réunion / accord de partenariat économique (APE) . . . . . 6

#### 2. Au niveau national

18<sup>ème</sup> Congrès des Régions de France . . . 7

Rencontre avec la délégation sénatoriale aux outre-mer. . . . . 7

Rencontre des CESER de France . . . . . 8

Assises « économie de la mer ». . . . . 9

Le CESER au premier anniversaire de la chaire Outre-mer à Sciences Po. . . . 9

#### Légende :

CESER hors les murs

Audition

Auto-saisine

Publication

Conférence

Espace de gouvernance

#### 3. Au niveau régional

##### A. Espace d'intelligence collective

La 5<sup>ème</sup> Conférence territoriale de l'action publique de La Réunion (CTAP) . . . . . 10

Création de l'Agence régionale de la *biodiversité*, le CESER participe au comité de pilotage . . . . . 11

##### B. Finances et évaluation de l'action publique

Avis sur les finances régionales . . . . . 12

Conférence numérique et assemblée générale du CRIES-R . . . . . 14



## DEUXIÈME PARTIE

### Faire société

#### 1. Économie, emploi et innovation

Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), le CESER Réunion donne son avis sur l'économie de demain . . . . . 16

Première rencontre des acteurs économiques de l'Ouest. . . . . 17

L'économie bleue dans le cadre du SRDEII . . . . . 17

#### 2. Formation, éducation et recherche

« L'orientation professionnelle au cœur des trajectoires individuelles et des dynamiques socio-économiques » . . . . . 18

Tables rondes et escape game sur l'orientation des jeunes . . . . . 18

Rencontres professionnelles, audition de la Direction de l'économie, de l'emploi et des solidarités . . . . . 19

Audition de Raymonde DEFRENNE, conférencière et auteure . . . . . 19







## TROISIÈME PARTIE

# Vie du CESER


### 3. Qualité de vie, culture et solidarité

-  Prévention santé à La Réunion : nouveaux regards et plus-values d'une approche mieux territorialisée . . . . . 20
-  Audition d'Éricka BAREIGTS, Maire de Saint-Denis . . . . . 22
-  Audition de Laëtitia LEBRETON, Présidente de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie . . . . . 22
-  Remise du rapport « Prévention santé » au ministre de la Santé et de la Prévention, François BRAUN . . . . . 22
-  Avis sur l'égalité des chances et le rapport 2020 sur l'égalité entre les femmes et les hommes . . . . . 23
-  Avis sur le rapport 2021 sur l'égalité entre les femmes et les hommes. . . . . 23

### 4. Aménagement durable de l'espace régional

-  Avis du CESER sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et le schéma régional biomasse 2019-2028 . . . . . 24
-  Avis sur le rapport de situation en matière de développement durable de la Région Réunion sur l'année 2021. . . . . 24
-  « Habitat et aménagement du territoire, un enjeu de société et de développement durable pour La Réunion » . . . . . 25
-  Audition du Conseil de l'ordre des architectes . . . . . 25

### 5. Démocratie locale permanente (DLP)

-  Les dix ans des Comités de développement (CODEV), « S'accorder pour mieux composer ensemble un futur démocratique » . . . . . 26

### 1. Installation de nouveaux membres

- M<sup>me</sup> Julie CHATEL . . . . . 28
- M. Julius MÉTANIRE . . . . . 28

### 2. Chiffres clefs 2022

### 3. Perspectives

### 4. Ont siégé en 2022

### 5. Liste des abréviations



# 1<sup>E</sup> PARTIE FAIRE TERRITOIRE

## 1. Le CESER de La Réunion, au niveau européen



ESPACE DE  
GOUVERNANCE

**Nouvelle stratégie des régions  
ultrapériphériques (RUP) adoptée  
par la Commission européenne**

En décembre 2021, le Président du CESER de La Réunion, Dominique VIENNE a été auditionné par le Comité économique et social européen (CESE) dans le cadre des travaux qu'il a menés sur « les atouts des régions ultrapériphériques (RUP) pour l'Union européenne ». Ces derniers ont été adoptés en session plénière du 20 janvier 2022. Aussi, le CESER Réunion a continué de suivre attentivement l'élaboration de cette nouvelle stratégie notamment en participant à la visioconférence organisée en janvier 2022 par le ministre de l'Outre-mer, le Président de la Collectivité de Martinique et la conférence des Présidents des RUP sur la présentation du document commun aux neuf RUP et aux trois États membres pour influencer la nouvelle stratégie RUP.

Le 3 mai 2022, la Commission européenne a adopté la nouvelle « communication RUP ». Cette communication est un document stratégique qui vise à définir les priorités politiques de l'Union européenne pour les RUP pour la période 2021-2027. Par ce document intitulé « Évolution et bilan de la stratégie pour les régions ultrapériphériques », la Commission européenne entend réaffirmer l'importance qu'elle accorde aux RUP en prenant en compte les défis et les opportunités actuels auxquels elles sont confrontées. Cette communication est le fruit d'une consultation menée par la Commission européenne auprès des États membres et des parties prenantes des RUP.



**La task force<sup>1</sup> Réunion  
/ accord de partenariat  
économique (A.P.E.) :  
concerner les Réunionnaises  
et Réunionnais et influencer  
au niveau européen**



Les accords de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne (UE) et l'Afrique orientale et austral (AFOA) sont des accords commerciaux conclus entre l'UE et cinq pays : Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et Zimbabwe (AFOA5). La Réunion est donc directement impactée par les négociations dans cette zone. Au regard de l'importance du sujet pour notre territoire, la *task force* Réunion / A.P.E. travaille pour porter d'une voix commune les intérêts de La Réunion auprès des instances européennes, qui représentent la France et l'UE dans ces négociations commerciales.

1. Traduit de l'anglais par « groupe de travail ».

## 2. Au niveau national



CESER  
HORS  
LES  
MURS



### 18<sup>ème</sup> Congrès des Régions de France avec la participation de la Présidente du Conseil régional et du Président du CESER – Vichy

Le 18<sup>ème</sup> Congrès de Régions de France s'est tenu les 15 et 16 septembre 2022 au Palais des congrès de Vichy autour de la thématique « Souveraineté : les Régions en première ligne ».

Frédéric AGUILERA, Maire de Vichy, Carole DELGA, Présidente de Régions de France, Présidente de la Région Occitanie, Laurent WAUQUIEZ, Vice-président de Régions de France, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ensemble des Présidentes et Présidents de Région ont eu l'honneur d'accueillir de nombreux invités pour échanger, construire et débattre sur la France de demain. À cette occasion, la Présidente du Conseil régional, Huguette BELLO, ainsi que le Président du CESER Réunion, Dominique VIENNE, ont participé aux travaux de la table ronde « Souveraineté : les Régions en première ligne ».

En outre, ce congrès a été marqué par une séquence de solidarité à l'Ukraine avec l'intervention de Vadym OMELCHENKO, Ambassadeur d'Ukraine en France, et une séquence « territoires unis » avec la projection du film des « 40 ans de la décentralisation ». À l'issue de cet événement, l'invitée d'honneur, la Première ministre, Élisabeth BORNE, a pris la parole sur les enjeux de décentralisation plus précisément régionaux d'aujourd'hui et de demain.



De gauche à droite : Idris OMARJEE, directeur du cabinet du Conseil régional de La Réunion, Maryvonne QUENTEL, Vice-présidente du CESER de La Réunion et Huguette BELLO, Présidente du Conseil régional de La Réunion et Dominique VIENNE, Président du CESER de La Réunion.



AUDITION

### Rencontre avec la délégation sénatoriale aux outre-mer

Mercredi 29 juin 2022, le CESER de La Réunion a été auditionné par la délégation sénatoriale aux Outre-mer, représentée par les sénatrices Gisèle JOURDA et Viviane MALLET, dans le cadre de leur mission sur la gestion des déchets dans les outre-mer.

Dominique VIENNE accompagné de Éric MARGUERITE, Président de la commission « aménagement durable de l'espace régional », ont fait part des enjeux relatifs à la gestion des déchets à La Réunion, auxquels le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) doit répondre.

Déposé le 8 décembre 2022, le rapport d'information « les déchets dans les outre-mer : la cote d'alerte » souligne que « les outre-mer accusent des lacunes et des retards majeurs en matière de gestion des déchets ». À cet effet, la délégation a proposé vingt-six recommandations permettant l'amélioration du système.

1<sup>ère</sup> PARTIE

FAIRE  
TERRITOIRE(S)





CESER  
HORS  
LES  
MURS



## Rencontre des CESER de France – Guyane

Le Conseil économique, social, environnemental, de la culture et de l'éducation de Guyane (CESECEG) accueillait toute la semaine, du 19 au 25 septembre 2022, la Rencontre des CESER de France. Le CESER de La Réunion y était représenté par son Président, Dominique VIENNE, et une des Vice-présidentes, Maryvonne QUENTEL.

Lundi 19 septembre, s'est tenue l'assemblée des CESER de France au sein de la salle des délibérations de l'hôtel de la Collectivité de Guyane présidée par Éric CHEVÉE, Président des CESER de France. Cette réunion de travail s'est suivie des visites des entreprises Délice de Guyane et Bio stratège, symboles de réussite de nos enseignes locales.

Le 23 septembre, M<sup>me</sup> CAPE a présenté son rapport sur les enjeux de l'immigration. Par la suite, l'avocat, M<sup>e</sup> Pierre-Yves CHICOT, a présenté d'un rapport sur Mayotte.

Enfin, la dernière journée de la délégation s'est illustrée par une visite du marché de cacao, l'un des premiers fournisseurs de produits maraîchers de Guyane. Les agriculteurs, fuyant le Laos après la guerre du Vietnam, y ont été installés à la fin des années 1970 par le gouvernement français et y ont développé l'agriculture, s'appuyant sur leurs traditions.







## Assises « économie de la mer » – Lille

Le 8 novembre 2022, le CESER par sa Vice-présidente Maryvonne QUENTEL, a assisté aux Assises de l'économie de la mer à Lille. Cet événement annuel depuis 2005 a réuni plus de 1200 participants et s'affirme comme le principal rendez-vous de la communauté maritime française.

Hervé BERVILLE, Secrétaire d'État chargé de la Mer placé auprès de la Première ministre, a présenté la feuille de route du gouvernement. Il a fait part de ses nombreuses attentes, l'accent a été notamment mis sur la protection des océans, la formation des jeunes, le soutien à la pêche et la lutte contre le dumping social.

Dans le cadre des travaux afférents, il a été déclaré, notamment par Olivier HOARAU, Maire du Port, que La Réunion doit affirmer sa place dans un contexte maritime tendu par :

- son insularité et sa situation dans l'océan Indien,
- les enjeux de développement des activités de la mer,
- la nécessité de lutter contre les différentes menaces climatiques,
- le besoin d'assurer la sécurisation des routes maritimes et la protection de l'océan, de ses ressources et de sa *biodiversité*.



## Le CESER au premier anniversaire de la chaire Outre-mer à Sciences Po – Paris



Dominique VIENNE et Joël SORRÈS, respectivement Président du CESER Réunion et Président de la commission « territoire, Europe et coopération » du CESER, étaient invités à l'anniversaire de l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences po) le 6 juillet 2022. Le Centre d'étude de la vie politique français (CEVIPOF) organisait la première soirée anniversaire de la Chaire Outre-mer. Cet événement a été marqué par la présence du Ministre délégué chargé des Outre-mer, Jean-François CARENCO (photo ci-dessous). Ce dernier a insisté sur la vocation de cette Chaire à savoir « être l'incubateur des talents ultramarins de demain, et le garant d'un brassage fécond entre une formation d'excellence et son rayonnement au-delà de l'Hexagone ».

### 3. Au niveau régional



#### A. ESPACE D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

##### La 5<sup>ème</sup> Conférence territoriale de l'action publique de La Réunion (CTAP)

La Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) a été instaurée, dans chaque région, par la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM). Selon l'article L1111-9-1 du Code générale des collectivités territoriales (CGCT), la CTAP « est chargée de favoriser un exercice concerté des compétences des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements publics ».

La 5<sup>ème</sup> CTAP s'est tenue vendredi 2 décembre 2022 à l'Hôtel de Région sous la présidence de la Présidente du Conseil régional, Huguette BELLO.

En ouverture de séance, Nicolas PEHAU, Président de la Chambre régionale des comptes (CRC), a présenté, conformément à une mission légale, la synthèse des actions entreprises par les collectivités suite aux observations et recommandations de la CRC.

À propos du **PRPGD**, fidèle au devoir de suite des travaux du CESER, le Président Dominique VIENNE a proposé :

- d'appréhender le déchet comme une ressource valorisable et non comme simple déchet qui est le produit ultime ;
- de développer et d'affirmer la notion de la chaîne environnementale ;
- de mettre en place un « plan éducatif global » afin de traiter les déchets comme un enjeu éducatif ;
- d'intégrer une démarche d'évaluation des politiques publiques avec des indicateurs d'impact.

##### Ordre du jour :

Présentation de la synthèse des actions entreprises par les collectivités suite aux observations de la chambre, par le Président de la Chambre régionale des comptes.

Avis sur le projet de plan régional de développement prévention et de gestion des déchets (PRPGD)

Présentation du nouveau schéma régional de développement, économique, d'internalisation et d'innovation (SRDEII)





### Création de l'Agence régionale de la *biodiversité*, le CESER participe au comité de pilotage

Par la suite, le Président, Dominique VIENNE a rappelé les productions du CESER relatives au **SRDEII** dont l'essence était de nourrir les travaux avant même la saisine obligatoire du Conseil régional en la matière. Il a salué le passage d'une logique de guichet à une logique de parcours. L'enjeu est de rendre accessible, intelligible, lisible le bien voulu pour ce tissu économique.

En outre, il a proposé :

- la mise en place d'*éco-conditionnalités* des aides ;
- la création d'une commission « règlementaire et législative » au sein de la CTAP.

Enfin, sur la notion d'**égalité du territoire**, le Président a soulevé l'iniquité dans le domaine de l'innovation ainsi que dans l'accompagnement de cette dernière.

**Au terme des travaux, la Présidente du Conseil régional a annoncé l'instauration d'une CTAP élargie en 2023.**



Le 7 octobre, le CESER a participé au 6<sup>ème</sup> comité de pilotage relatif à la mission de préfiguration de l'Agence régionale de la *biodiversité* de La Réunion (ARB). Étaient également représentés, le Conseil régional, l'Office française de la *biodiversité* (OFB), le Conseil départemental, le Parc national, la Communauté intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR), la Communauté intercommunale de La Réunion Est (CIREST), l'Agence française du développement (AFD), le groupement Biotope et l'Office de l'eau.

L'ordre du jour portait sur les étapes restant à franchir avant la création de la structure, les principales clés de financement et la mise en place d'une feuille de route.

A été entérinée la validation du choix d'un établissement public de coordination environnementale (EPCE), la composition du Conseil d'administration avec les membres fondateurs (Conseil régional, OFB, État, Conseil départemental), le Comité d'orientation avec cinq collègues et les différentes collectivités. La structure devrait également prévoir une représentation citoyenne. Le Conseil régional financerait la structure à hauteur de 300 000 €, tout comme l'OFB. Une somme de 30 000 € est également sollicitée pour l'État. Enfin, malgré l'affirmation d'une forte mobilisation citoyenne, il a été souligné la nécessité de procéder à une évaluation des actions de sensibilisation du grand public.



## B. FINANCES ET ÉVALUATION DE L'ACTION PUBLIQUE

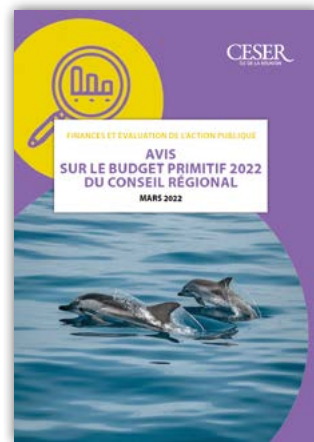
### Avis sur les finances régionales



#### Avis sur l'orientation budgétaire 2022 du Conseil régional de La Réunion

Par son avis de février 2022 sur les orientations budgétaires (OB) 2022, le CESER a souligné l'augmentation de l'endettement du fait des mesures de relances liées à la crise. Il a rappelé l'enjeu d'avoir une politique d'investissement soutenu pour le territoire tout en maintenant une trajectoire financière prudente. Il a préconisé pour analyser pleinement les priorités politiques, la mise en place d'une gestion pluriannuelle détaillée dans le budget primitif, accompagnée d'indicateurs de suivi, de réalisation et d'impact.

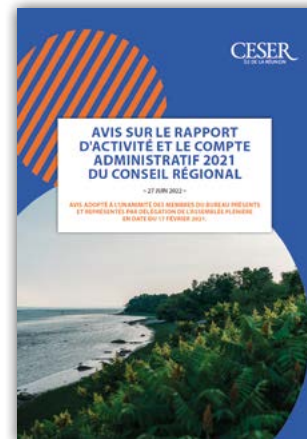
#### Avis sur le budget primitif 2022 du Conseil régional



Par courrier en date du 3 mars 2022, la Présidente du Conseil régional de La Réunion, a saisi le CESER pour avis sur le projet de budget primitif (BP) 2022. Le CESER a noté que dans un cadre de transition entre deux mandats, le budget primitif traduisait la volonté d'amorcer le redressement financier de la collectivité et de mettre en œuvre des nouveaux projets. Il a relevé également

le choix d'optimiser le recours aux fonds européens pour minimiser celui des fonds propres, afin notamment de diminuer l'endettement de la collectivité. À cet effet, le CESER soulignait :

- un besoin d'accompagnements techniques et financiers aux porteurs de projets ;
- l'intérêt d'avoir une présentation du BP permettant d'identifier l'emploi des fonds propres, ainsi que celui des fonds européens qui donnerait une vue d'ensemble sur l'ambition et l'intensité de l'action de la collectivité ;
- que les montants prévus à l'intérieur de la structure des autorisations de paiement (AP) et des crédits de paiement (CP), n'augmenteraient pas structurellement à la hauteur des besoins de rattrapage du territoire.



#### Avis sur le rapport d'activité et le compte administratif 2021 du Conseil régional

Par courrier en date du 10 juin 2022, le CESER de La Réunion a été saisi pour avis par la Présidente du Conseil régional de La Réunion, sur le rapport d'activité et le compte administratif pour l'exercice 2021. Le CESER a rappelé

que la transition entre les deux mandats complexifiait l'analyse. À cette occasion, le CESER a exposé trois points de vigilance :

- l'importance de prendre en considération les avis de la société civile organisée au vu de la future révision de certains schémas directeurs tels que le schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche à La Réunion (SEFORRE), le schéma d'aménagement régional (SAR) ;
- la nécessité de mettre en place un budget de convergence et de droit commun ;
- le besoin de planifier les achats de la collectivité et de les évaluer pour en faire un levier de développement du territoire.



### Avis sur l'orientations budgétaire 2023 du Conseil régional de La Réunion

Jeudi 13 octobre 2022, le CESER a reçu les directions de l'exécutif régional au domaine Montgaillard culture et art (MOCA) à Saint-Denis. Période, où les directeurs et les

techniciens régionaux ont pu présenter les orientations budgétaires 2023 de la Région aux membres du CESER, mises en valeur dans une perspective pluriannuelle. Ces auditions ont permis d'appréhender de manière claire les différents axes sur lesquels pèsent les finances de la Collectivité régionale de La Réunion.

Par son avis d'octobre 2023, le CESER a salué la mise en place du plan pluriannuel d'investissement (PPI) et du plan pluriannuel de fonctionnement (PPF), volonté de la mandature d'avoir une trajectoire maîtrisée de ses finances et de la communiquer aux partenaires externes. À ce titre, l'avis :

- a rappelé l'importance de la mise en place d'un tableau de bord présentant les objectifs et les indicateurs de réalisation, de suivi et d'impact, pour assurer le suivi de cette trajectoire ;
- a préconisé que la collectivité régionale adopte un budget socle et un budget de convergence. Afin de mieux identifier les éléments de son budget relevant du droit commun, de ceux qui s'inscrivent dans une trajectoire de convergence spécifique au territoire.



### Avis sur le budget primitif 2022 du Conseil régional

Le CESER, par son avis sur le budget primitif 2023 de la Région Réunion, a noté que l'objectif premier demeure le redressement financier de la collectivité. En revanche, sur le deuxième objectif, à savoir la mise en œuvre des projets phares portés par la majorité régionale est dépendante de la consolidation des finances qui reste la priorité. En effet, le CESER a relevé que malgré la perspective d'une augmentation des recettes totales de 17%, la part du budget dédiée au développement économique est à renforcer.

En outre, le CESER dans son avis renouvelle sa préconisation d'avoir un budget socle et un budget de convergence.



### Avis sur le projet de décision modificative n°3 au budget de l'exercice 2022 de la Région Réunion

Le CESER saisi par le Conseil régional de La Réunion pour avis sur la décision modificative n°3 au budget de l'exercice 2022 a pris acte :

- de la mise en jeu de la garantie d'emprunt par la Société d'économie mixte anonyme de transport régional aérien (SEMATRA) pour permettre la restructuration d'Air austral ;
- d'un ajustement des besoins d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement pour le dispositif de la continuité territoriale ;
- du paiement des intérêts moratoires liés au chantier de la nouvelle route du littoral (NRL) ;
- d'une diminution des recettes du dispositif d'aide à la mobilité ;
- d'une augmentation des recettes fiscales encaissées sur l'octroi de mer régional.





### Conférence numérique du CRIES-R

Une conférence numérique sur la santé de la population à La Réunion, animée par le Comité régional de l'information économique et statistique de La Réunion (CRIES-R) et l'Agence régionale de la santé (ARS), s'est déroulée le 10 mars 2022.

Cette conférence, à destination des acteurs du territoire intéressés par les nouveaux enjeux de santé, a permis :

- d'analyser les habitudes alimentaires des Réunionnais ;
- de faire le point sur l'état de santé des Réunionnais ;
- de dresser un bilan de la crise COVID<sup>2</sup> ;
- d'analyser la perception et les comportements sur la santé et l'environnement à La Réunion ;
- d'ouvrir la réflexion sur la nécessité d'une politique territorialisée de la santé.



2. *Corona virus deashes* traduit de l'anglais par « maladie du virus à couronne ».

## Assemblée générale du CRIES-R

Le Comité régional pour l'information économique et sociale de La Réunion (CRIES-R) s'est réuni en assemblée générale vendredi 28 octobre. Dans le cadre de ses missions, un outil permettant la *data storytelling*<sup>3</sup> des politiques publiques et impactant le plan de convergence a été proposé.

Cette initiative complémentaire permettrait la mise à disposition de données territorialisées sur une plateforme mobilisant les techniques de *datavisualisation*<sup>3'</sup> et de *storytelling*<sup>3''</sup>.

Un exemple de plateforme développée par une agence sollicitée par le CESER a été présenté, mobilisant les sources statistiques en libre accès public. Il s'agirait ici d'un exercice d'ouverture et de transparence des données publiques.

Afin de répondre à ces enjeux, le CESER a proposé de mettre en place un tableau de bord restreint d'indicateurs partagés et visualisables à destination des institutions pilotes de politiques publiques.

Ce moment a également mis en exergue l'importance et la possibilité de diffuser plus largement les éléments produits sur le territoire à travers le CRIES-R.



3. Traduit de l'anglais par « mise en récit de l'histoire des données ». 3' « visualisation de données ». 3'' « accroche narrative ».





## 2<sup>E</sup> PARTIE FAIRE SOCIÉTÉ

### 1. Économie, emploi et innovation

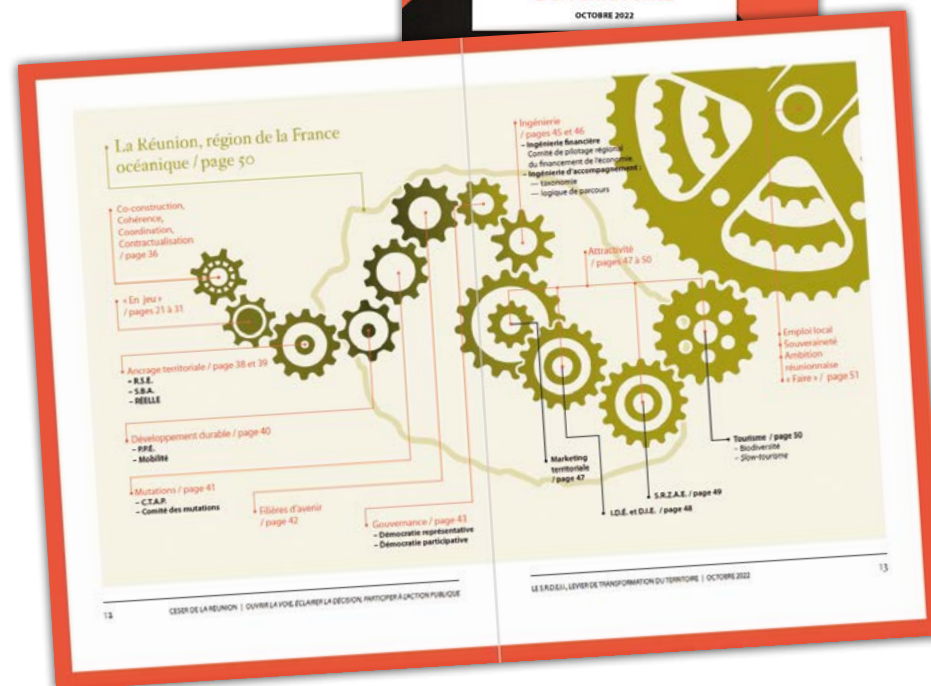


**Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), le CESER Réunion donne son avis sur l'économie de demain**

Le CESER, par sa contribution « SRDEII, levier de transformation du territoire » publiée en octobre 2022, a souhaité apporter en amont de l'adoption du nouveau schéma, sa réflexion et sa vision sur les enjeux participant à la réussite de la mise en œuvre des politiques de développement économique du territoire réunionnais. Il a proposé, dans la suite de ses différents rapports, en particulier concernant ceux sur les mutations économiques, de relancer de manière partenariale la réflexion sur un modèle économique résilient capable de répondre à des mutations perpétuelles où les différents enjeux et dynamiques territoriales s'entremêlent et viennent créer des problématiques à considérer conjointement.

Les cinq dernières années ont montré à quel point les mutations socio-économiques se sont accélérées. Plus que de lignes directrices, il convient de construire des dynamiques et mobiliser les acteurs pour y faire face. Ainsi, dans le cadre du SRDEII le CESER préconise de :

- s'assurer que le tissu économique local dispose d'un environnement propice à son développement, dans une logique de planification à moyen et long termes, de transparence et de cohérence avec les autres schémas existants ou en cours de révision ;
- faire de l'emploi local une réponse aux problématiques sociales et sociétales, en soutenant l'activité locale par les politiques publiques et la consommation des ménages et entreprises ;



- définir une ambition réunionnaise dans son bassin régional par une stratégie d'internationalisation valorisant l'indo-pacifique ou des partenariats vers des pays inspirants ;
- tirer des leçons des crises locales ou globales pour fonder nos leviers de développement et de souveraineté et mettre en valeur notre situation géographique.





Mercredi 27 avril 2022, la communauté d'agglomération du Territoire de la côte Ouest (TCO) a convié les acteurs socio-économiques et financiers afin de partager la feuille de route de l'intercommunalité en matière de développement économique pour les prochaines années.

Le CESER toujours attentif aux projets des micro-régions s'est rendu à cette rencontre au travers des membres de sa commission « économie, emploi et innovation » et s'est associé à ce moment de dialogue privilégié afin de travailler de concert avec l'ensemble des partenaires sur des thématiques économiques :

- l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des entreprises dans les zones d'activités,
- le foncier économique,
- l'aménagement économique de la zone arrière portuaire,
- l'animation économique du territoire.



### L'économie bleue dans le cadre du SRDEII

Lundi 23 mai 2022, le CESER a participé au comité de filière sur l'économie bleue. Cette dernière englobe toutes les activités économiques liées aux océans, mers et côtes et comprend des secteurs tels que l'aquaculture, le tourisme maritime et côtier, la *biotechnologie* bleue, l'énergie marine, le transport maritime, la construction et la réparation navale ainsi que la pêche.

Cet événement a réuni une soixantaine de participants qui ont travaillé sur les thématiques suivantes afin d'aboutir à une feuille de route et un contrat de filière :

- infrastructure par des moyens techniques et équipements à déployer ;
- attractivité par l'adaptation de l'offre de formation ;
- innovation et recherche ;
- internationalisation, valorisation de la production locale et coopération.



## 2. Formation, éducation et recherche



« L'orientation professionnelle au cœur des trajectoires individuelles et des dynamiques socio-économiques du territoire »

La loi du 5 septembre 2018 dite « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a confié aux Régions des compétences en matière d'information sur les métiers et sur l'orientation. La commission « formation, éducation et recherche » du CESER, à travers cette *auto-saisine*, a questionné les politiques d'orientation notamment l'accompagnement des individus dans leurs vies scolaires et professionnelles : formations, transitions et reconversions.



2<sup>e</sup> PARTIE  
FAIRE  
SOCIÉTÉ



CESER  
HORS  
LES  
MURS



### Tables rondes et escape game<sup>4</sup> sur l'orientation des jeunes – Saint-Denis

Jeudi 28 avril 2022, quinze jeunes adultes se sont prêtés au jeu de l'*escape game* conçu et présenté par l'Université de La Réunion. Aussi, le CESER a organisé des tables rondes sur l'orientation animées par sa commission « formation, éducation et recherche ». Cet après-midi a permis d'exprimer les facilités et les freins rencontrés par les jeunes pour trouver leur voie pendant et après leurs études. Les membres du CESER ont eu à cœur de partager leurs expériences. Les échanges ont été riches et l'ensemble des personnes présentes ont relevé l'intérêt de réitérer cette initiative pour l'avenir afin de prendre en considération la parole du plus grand nombre.



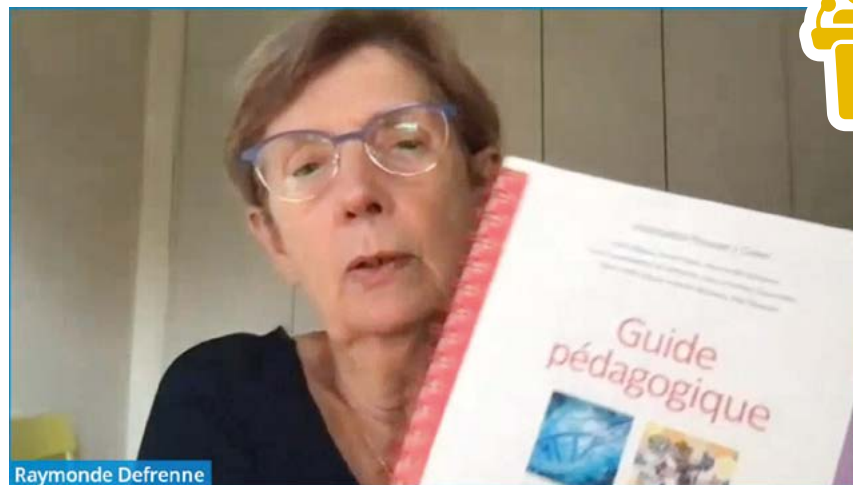
4. Traduit de l'anglais par « jeu d'évasion », jeu de rôle grandeur nature (souvent pour sortir d'une pièce).



## AUDITION

### Rencontres professionnelles, audition de la Direction de l'économie, de l'emploi et des solidarités (DEETS)

Jeudi 19 mai, dans le cadre de l'auto-saisine sur « L'orientation professionnelle au cœur des trajectoires individuelles et des dynamiques socio-économiques du territoire » la commission « formation, éducation et recherche » a reçu Damienne VERGUN, Directrice de la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) et Isabelle ALLIOT-MICHOUX, adjointe au responsable du Pôle entreprises emploi et solidarités. Cette rencontre a mis en exergue l'orientation tout au long de la vie tout comme l'importance de la montée en compétences des salariés.



Raymonde Defrenne

### Audition de M<sup>me</sup> Raymonde DEFRENNE, conférencière et auteure

Jeudi 8 septembre, en conférence numérique, la commission « formation, éducation et recherche », dans le cadre de l'auto-saisine « L'orientation au cœur des trajectoires individuelles et des dynamiques socioéconomiques du territoire », a auditionné Raymonde DEFRENNE, conférencière et auteure. Cette audition a été le moyen de conceptualiser la notion d'orientation et d'apporter une véritable plus-value à l'auto-saisine par l'apport des travaux de cette dernière.



### 3. Qualité de vie, culture et solidarité



**Prévention santé à La Réunion :  
nouveaux regards et plus-values d'une  
approche mieux territorialisée**

Le rapport « Prévention santé à La Réunion : nouveaux regards et plus-values d'une approche mieux territorialisée » s'inscrit dans la continuité du rapport de 2014, « Stop diabète, diabète et santé publique à La Réunion : comment transformer un cercle vicieux en un cercle vertueux ? » et de la contribution de 2019 « Le défi de tous les acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise ».

En l'espèce, La Réunion est matériellement bien pourvue en équipements de santé, infrastructures sportives, routières, portuaires et aéroportuaires. De même, nos instances politiques sont riches en ressources humaines mais insuffisamment coordonnées. Ce manque de gouvernance partagée se retrouve à deux niveaux. Premièrement, dans un recours encore trop hésitant à la CTAP ; et deuxièmement, dans une efficacité en matière de prévention santé qui reste à consolider pour la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA).

Afin d'améliorer la territorialisation de la prévention santé à La Réunion, les instances décisionnelles devraient instaurer plus de démocratie en santé. Il s'agit de renforcer l'*éco-citoyenneté* par un meilleur développement des compétences psychosociales chez les Réunionnais. Il est également indispensable de mieux articuler l'Éducation nationale et l'éducation populaire. Le cercle vertueux de ce cheminement en trois temps repose lui-même sur deux préalables : une évaluation permanente et une *co-construction* constante.

2<sup>e</sup> PARTIE  
FAIRE  
SOCIÉTÉ



# SYNTHÈSE DE LA PRÉVENTION SANTÉ À LA RÉUNION





AUDITION

### Audition d'Éricka BAREIGTS, Maire de S<sup>t</sup> Denis



Mercredi 20 avril 2022, Éricka BAREIGTS, Maire de Saint-Denis, a rencontré la commission « qualité de vie, culture et solidarité » du CESER Réunion. Cette audition avait pour objectif d'échanger sur son retour d'expériences de mise en œuvre des contrats locaux

de santé en lien avec le rapport de l'assemblée consultative sur le thème de la santé. Stéphane NICAISE, Président de la commission et ses membres ont abordé la plus-value de politiques de prévention santé mieux territorialisées afin de prendre en compte les spécificités du territoire, et ont été sensibilisés au concept de compétences psychosociales.

### Audition de Laëtitia LEBRETON, Présidente de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie



Lundi 20 juin 2022, la commission « qualité de la vie, culture et solidarité » a accueilli Laëtitia LEBRETON, Présidente de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) et Conseillère régionale de La Réunion, déléguée à la politique de la santé. En tant que médecin de formation, elle a mis en exergue les problématiques de prévention santé à La Réunion tout en consacrant des pistes de réflexion pour le territoire.



AUDITION

CESER  
HORS  
LES  
MURS

### Remise du rapport « Prévention santé » au Ministre de la Santé et de la Prévention, François BRAUN – Saint-Denis

Le 28 novembre 2022, à l'occasion du Conseil national de la refondation (CNR) sur la santé qui s'est tenu à Saint-Denis (Nordev) le CESER de La Réunion, représenté par Stéphane NICAISE, Président de la commission « qualité de vie, culture et solidarité » du CESER a remis en main propre un exemplaire du rapport « Prévention santé à La Réunion : nouveaux regards et plus-values d'une approche mieux territorialisée » au Ministre de la Santé et de la Prévention, François BRAUN. De plus, celui-ci a également été remis à Jérôme FILIPPINI, Préfet de La Réunion et Gérard COTELLON, Directeur de l'ARS.





## Avis sur l'égalité des chances et le rapport 2020 sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Bien que l'essence de ce rapport annuel soit d'une part, d'examiner les pratiques de la Collectivité comme employeur et d'autre part, dans la mise en œuvre de ses différentes politiques régionales, cet avis a consacré une réflexion approfondie sur l'environnement sociétal de l'île en comparaison avec les situations hexagonales. Les données produites actualisent la photographie des répartitions femmes hommes dans la population, l'espérance de vie, le profil des jeunes — en particulier les personnes sans emploi, ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation (*NEET*<sup>5</sup>). Pour rappel, 31 % des familles réunionnaises sont monoparentales. Celles-ci sont très majoritairement féminines et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). De plus, le travail à temps partiel « concerne 19,80 % des salariés en 2020 et constitue l'un des principaux facteurs d'inégalité des conditions de travail entre femmes et hommes » (Région Réunion, « Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en 2020 »).



## Avis sur le rapport 2021 sur l'égalité entre les femmes et les hommes



Le Conseil régional a fait de « l'égalité femmes-hommes » une de ses priorités de sa mandature. Le CESER a salué une tendance lente mais constante à la résorption des inégalités en matière de présence des femmes dans les effectifs du Conseil régional et donc, le volontarisme assumé de la collectivité sur cette thématique. Le CESER avait notamment préconisé de se rapprocher du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) qui propose une offre de formation renouvelée pour accompagner les collectivités à mettre en place un plan d'actions.

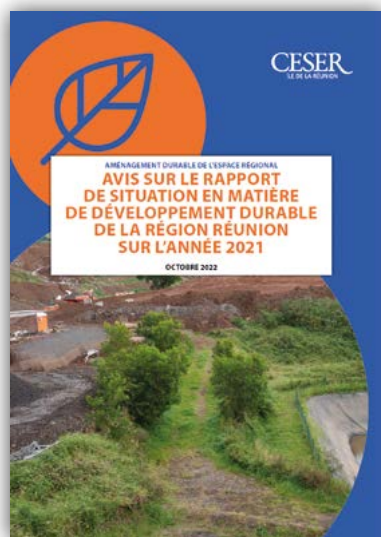
5. En anglais dans le texte : *not in education, employment or training*.



## 4. Aménagement durable de l'espace régional



### Avis sur le rapport de situation en matière de développement durable de la Région Réunion sur l'année 2021



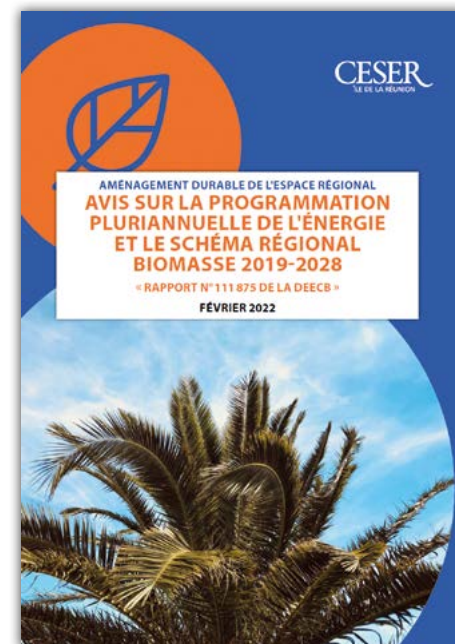
Par courrier en date du 12 octobre 2022, le CESER a été saisi pour avis par la Présidente du Conseil régional sur la situation en matière de développement durable de la Région Réunion sur 2021. Le CESER a pris note des propositions d'amélioration de la collectivité régionale pour 2022 et salué le souhait de la mise en place d'un protocole partagé entre les directions afin de bénéficier d'outils de suivi et d'obtenir des indicateurs

d'impacts des actions. Il a également formulé des préconisations portant notamment sur le plan de formation interne pour la lutte contre les discriminations, l'inclusivité au travail et la diversité, le plan de sobriété énergétique de l'institution et l'opportunité d'intégrer une approche de contribution qui détaille et valorise le nombre d'émissions évitées.



### Avis du CESER sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et le schéma régional biomasse 2019-2028

Par courrier en date du 17 janvier 2022, le CESER a été saisi par la Présidente du Conseil régional sur les réponses apportées aux questions et recommandations des différentes autorités environnementales. Dans cet avis, l'assemblée consultative a rappelé son attachement aux enjeux de transition énergétique au travers de la PPE régionalisée. En effet le CESER a estimé qu'il est encore possible de s'approprier, par une véritable politique publique, une maximisation de la ressource de la biomasse locale sans conflit d'usages et qui garantirait souveraineté et développement de l'emploi. La PPE souligne l'ambition régionale du plan du « solaire pour tous », qui devra permettre aux acteurs du photovoltaïque d'avoir des tarifs adaptés, au même titre que les tarifs de gré à gré avec les fournisseurs d'énergie de base, permettant ainsi la structuration d'une filière photovoltaïque réunionnaise. Pour le CESER, l'enjeu de la PPE qui suivrait les attendus du code de l'énergie visant l'autonomie énergétique, n'est pas « d'aller vite » par des choix de court terme mais « d'aller loin » pour permettre d'atteindre, en premier lieu, l'autonomie énergétique en 2030, puis la neutralité carbone en 2050. Par ces trajectoires environnementales, économiques et citoyennes, La Réunion contribuerait pleinement aux défis du changement climatique et apporterait une réponse forte au développement humain, économique et durable.



Enfin, concernant les enjeux de maîtrise de la demande d'énergie, il convient de sensibiliser la population réunionnaise à ce défi et à la sobriété énergétique, de l'école à l'entreprise.





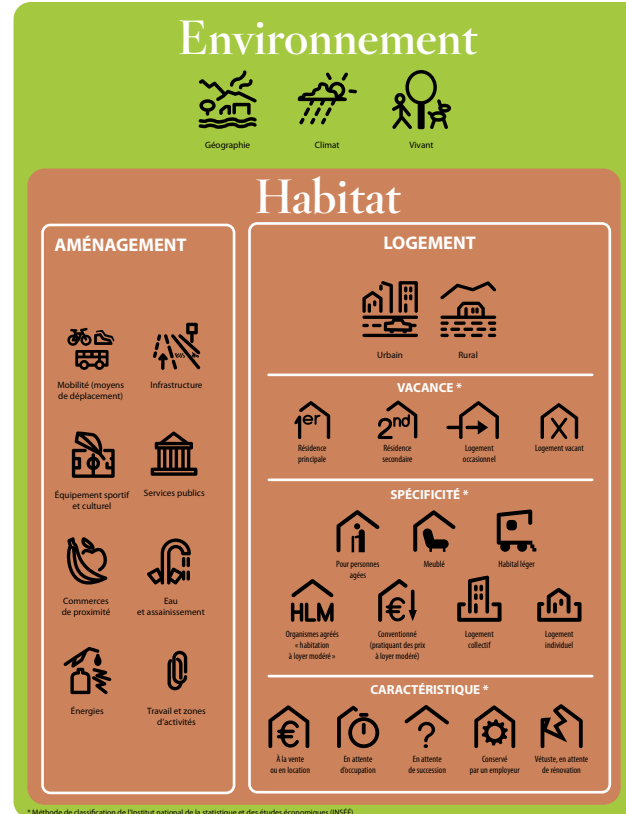


AUTO-SAISINE

## « Habitat et aménagement du territoire, un enjeu de société et de développement durable pour La Réunion »

Ce rapport s'inscrit dans la continuité de la contribution réalisée « Diagnostic et vision pour un usage raisonné et concerté des matériaux de construction nécessaires à un aménagement durable de La Réunion » par la commission « aménagement durable de l'espace régional » et vise à éclairer les réflexions relatives à la révision en cours du schéma d'aménagement régional (SAR), qui représente l'opportunité de mener une réflexion de fond sur un projet de territoire résilient à travers une réflexion intégrée sur les modes de vie, les modes d'habiter, les modes de déplacements, etc. L'accroissement et le vieillissement de la population, le changement climatique et les récentes évolutions réglementaires en lien avec le logement, l'habitat ou l'environnement constituent également des éléments clés de contexte à prendre en compte dans cette réflexion. La commission souhaite ainsi :

- Faire prendre conscience des différents aspects économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux à prendre en compte de manière intégrée dans les politiques publiques liées à l'habitat ;
- Alerter sur la nécessité d'inscrire l'habitat dans un schéma d'aménagement global à l'échelle du territoire, mais également dans le long terme à travers l'anticipation et l'articulation des différentes politiques publiques.



## Audition du Conseil de l'ordre des architectes



AUDITION

Vendredi 30 septembre 2022, la commission « aménagement durable de l'espace régional » du CESER Réunion a auditionné M. Marc JOLY, membre du Conseil de l'ordre des architectes de La Réunion et de Mayotte (COARM) dans le cadre des travaux relatifs à son autosaisine sur l'Habitat. Ce temps d'échange a permis d'évoquer la hausse des prix des matériaux, les aspects réglementaires et normatifs des constructions, les matériaux de construction alternatifs, ou encore l'organisation de villes durables et résilientes.



# 5. Démocratie locale permanente (DLP)

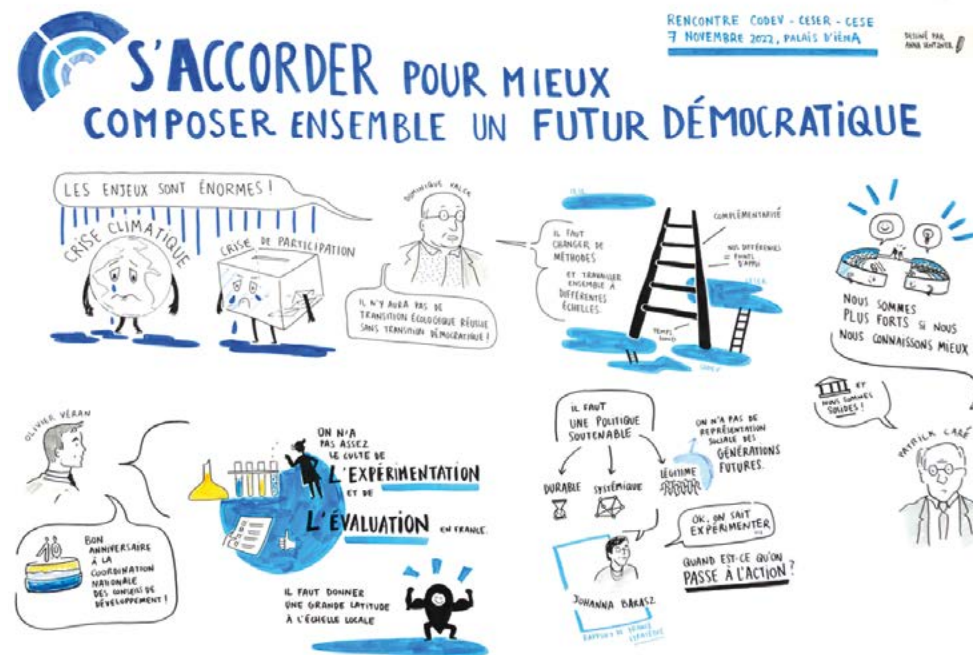


Les dix ans des Comités de développement (CODEV), « s'accorder pour mieux composer ensemble un futur démocratique »



En novembre 2022, le CESER de La Réunion, représenté par Maryvonne QUENTEL, référente de la démocratie locale permanente (DLP), a participé aux dix ans de la Coordination nationale des Comités de développement (CODEV). Des membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE) ainsi qu'un nombre conséquent de présidents de CESER ou leur représentant étaient également présents pour ce moment d'échanges et de réflexion sur le thème « S'accorder pour mieux composer ensemble un futur démocratique ».

En l'espèce, il s'agissait d'étudier les différentes formes de coopérations possibles entre les trois instances présentes (le CESE, les CODEV et les CESER) pour renforcer une démocratie participative et contributive. La démocratie a été au cœur des débats, qu'elle soit élective, représentative ou contributive avec un constat de la part de la coordination des CODEV sur l'hétérogénéité de la prise en compte des propositions des CODEV en fonction des intercommunalités et métropoles.



Deux interventions d'experts :

- Johanna BARASZ, cheffe de projet à France stratégie dans le cadre d'un travail de France stratégie intitulé « action publique, société participation ».
- Dominique ROUSSEAU, professeur de droit constitutionnel à Paris I Panthéon-Sorbonne, sur la montée des différentes formes de démocratie au national et à l'international, l'espace public étant le lieu véritable de la démocratie délibérative.







## 3<sup>E</sup> PARTIE VIE DU CESER

### 1. Installation de nouveaux membres

C'est durant l'assemblée plénière du CESER du 26 octobre que M. Julie CHATEL et M. Julius MÉTANIRE ont été installés parmi les 55 membres du conseil consultatif. Ci-après le détail de leur représentation qui les a désigné, du collège auquel ils sont rattachés et des commissions qu'ils ont bien voulu intégrer :



**M<sup>me</sup> Julie CHATEL**

Au titre des secteurs industriels (collège 1. : entreprises et activités professionnelles non salariées), intègre la commission « économie, emploi et innovation » a été désignée par l'Association pour le développement industriel de La Réunion (ADIR) en remplacement de M. Jérôme ISAUTIER.

et

**M. Julius MÉTANIRE**

Au titre de secteur agricole et agro-alimentaire (collège 1.), intègre la commission « aménagement durable de l'espace régional », a été désigné par la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) de La Réunion en remplacement de M. Alix MARDÉ.

C'est dans un cadre chaleureux que les membres et agents du CESER les accueillent à participer aux actions, représentations et réflexions pour les décisionnaires et citoyens réunionnais.



## 2. Chiffres clefs 2022



4 assemblées plénières



197 réunions de commissions



2 réunions d'installation de la commission ad hoc



5 réunions de bureau



6 conférences des présidents



5 instances de coordination et d'harmonisation



12 productions

## 3. Perspectives 2023

### Événements

**50 ans du CESER et la démocratie locale permanente**

**Café du territoire « Prévention Santé »**

### CESER hors les murs

**CRIS-R : mise en œuvre la feuille de route de l'assemblée générale 2022**

### Productions transversales

Saisines obligatoires du Conseil régional

Contribution du CESER **pour le Comité interministériel pour l'outre-mer (CIOM) – Différenciation territoriale**

Contribution du CESER « **Nouvelle société réunionnaise** »

Commission ad hoc « aménagement durable de l'espace régional » & « formation, éducation et recherche » :

– « **Quelle mobilité professionnelle pour La Réunion** »

### Productions des commissions

Commission « économie, emploi et innovation » :

– « **Nouvelle approche de financement du développement économique pour un meilleur ancrage territorial** ».

Commission « territoire, Europe et coopération » :

– « **La Réunion, Territoire d'Europe 2050** »  
– « **La France Océanique, un nouveau regard sur les océans** »

Commission « qualité de vie, culture et solidarité » :

– « **Contribution sur l'Éducation populaire** »

Commission « aménagement durable de l'espace régional » :

– « **Habitat : enjeu de société et de développement durable** »

Commission « formation, éducation et recherche » :

– « **L'orientation au cœur des trajectoires individuelles et des dynamiques socio-économiques du territoire** »

Commission « finances et évaluation de l'action publique »

– « **Mise à jour du rapport Indica'ter : vers une amélioration de la capacité de mesure de transformation du territoire pour guider l'action publique** »

– « **Étude sur l'adaptation de la méthode de l'évaluation socio-économique *ex ante* et son application à un dispositif régional** »



# 4. Ont siégé en 2022

Par ordre alphabétique



**M. Philippe ARNAUD-MARQUIER**  
Digital Réunion  
I.



**M. Hugues ATCHY**  
Organisations patronales représentant le secteur du transporteurs  
I.



**M. Dominique AUDOIN**  
Syndicat des marins, Syndicat d'armement à la pêche réunionnaise et CRPEMR  
I.



**M<sup>me</sup> Shenaz BAGOT**  
IV.



**M<sup>me</sup> Jasmine BÉTON-MATAUT**  
Associations oeuvrant pour les droits des femmes  
III.



**M. Christophe BEYRONNEAU**  
CFDT  
II.



**M. Jacques BHUGON**  
CGTR  
II.




**M. Marcel BOLON**  
Confédération générale des planteurs et éleveurs de La Réunion  
I.



**M. Marcelino BUREL**  
Professions libérales  
I.



**M. Ary-Claude CARO**  
CCI Réunion  
I.



**M<sup>me</sup> Monique CAUMES**  
CRESS  
III.



**M<sup>me</sup> Pascale CHABANET**  
Organismes de recherche  
III.



**M<sup>me</sup> Julie CHATEL**  
ADIR  
I.



**M. Érick CHAVRIACOUTY**  
UNSA  
II.



**M. Denis CHIDAINE**  
ARMOS  
III.



**M<sup>me</sup> Nicole CHON-NAM**  
Organisations caritatives et associations des chômeurs  
III.



**M<sup>me</sup> Karine DEFROMONT**  
UNSA  
II.



**M. Loïc Pierre DÉSIÉE**  
CGTR  
II.



**M<sup>me</sup> Sylvianne DIJOUX**  
CGTR  
II.



**M. Philippe DOKI-THONON**  
UMIH, UHR et SYPRAL  
I.



**M<sup>me</sup> Patricia DOXVILLE**  
FAFP  
II.



**M<sup>me</sup> Catherine FRÉCAUT**  
SNAV, Bureaux des représentants des compagnies aériennes à La Réunion  
I.




**M. Haroun GANY**  
Chambres des métiers et de l'artisanat de La Réunion  
I.



**M<sup>me</sup> Chantal GRÉGOIRE**  
FO  
II.



**M. Fabrice HANNI**  
FCD Réunion et SICR  
I.



**M<sup>me</sup> Louise HOARAU**  
CFDT  
II.



**M. Jérôme ISAUTIER**  
ADIR  
I.



**M<sup>me</sup> Gina LAYEMAR**  
CFDT  
II.



**M<sup>me</sup> Sylvie LE MAIRE**  
Syndicat des fabricants de sucre  
I.



**M. Jean-François LEBIHAN**  
UNSA  
II.



**LÉGENDE  
DES  
COMMISSIONS :**



**Aménagement  
durable de  
l'espace régional**



**Formation,  
éducation  
et recherche**



**Qualité de la vie,  
culture  
et solidarité**



**Économie,  
emploi  
et innovation**



**Finances  
et évaluation de  
l'action publique**



**Territoires,  
Europe  
et coopération**

 <b>M. Jean-Marie LEBOURVELLEC</b> FRBTP I.	 <b>M<sup>me</sup> Céline LUCILLY</b> UDAF III.	 <b>M. Karl MAILLOT</b> CFDT II.	 <b>M. Alix MARDÉ</b> FDSEA I.	 <b>M. Éric MARGUERITE</b> FO II.	 <b>M<sup>me</sup> Sandra MENUEL</b> CGTR II.
 <b>M. Julius MÉTANIRE</b> FDSEA I.	 <b>M. Frédéric MIRANVILLE</b> Université Réunion III.	 <b>M. Jean- Raymond MONDON</b> Ex-Président du CESER IV.	 <b>M. Rodolphe MONNERIE</b> FBF, CRCAMR et Caisse d'épargne I.	 <b>M. Stéphane NICAISE</b> AREP, URIOPSS et URSIAE III.	 <b>M. Pierrick OLLIVIER</b> CGTR II.
 <b>M<sup>me</sup> Aude PALANT-VERGOZ</b> Organisations de consommateurs III.	 <b>M<sup>me</sup> Cendrine PEIGNON</b> FSU II.	 <b>M. Alain PUELLE</b> CFTC II.	 <b>M. Maryvonne QUENTEL</b> CFDT II.	 <b>M<sup>me</sup> Corine RAMOUNE</b> CGTR II.	 <b>M. Cyrille RICKMOUNIE</b> CAPEB I.
 <b>M. Jean-Pierre RIVIÈRE</b> CFDT II.	 <b>M. Guillaume SELLIER</b> CDJA I.	 <b>M. Patrick SERVEAUX</b> MEDEF I.	 <b>M<sup>me</sup> Marie-Rose SÉVERIN</b> CAF et CGSS III.	 <b>M. Joël SORRES</b> FRCA I.	 <b>M. Laurent TURPIN</b> CFTC II.
 <b>M. Dominique VIENNE</b> CPME I.	 <b>M. Frédéric VIENNE</b> Chambre d'agriculture de La Réunion I.	 <b>M. Yves ZOOGONES</b> UROF et FFP III.	<b>LÉGENDE DES MEMBRES ET COLLÈGES :</b>		
		<b>Président du CESER.</b>			<b>Entreprises et activités professionnelles non salariées</b> (21 sièges). . . . . Collège I. <b>Syndicats de salariés</b> (21 sièges) . . . . . Collège II. <b>Vie collective</b> (11 sièges). . . . . Collège III. <b>Personnalités qualifiées</b> (2 sièges) . . . Collège IV.
		<b>Vice-président de commission.</b>			
		<b>Président de commission.</b>			<b>Membres ayant quittés le CESER courant 2022.</b>
		<b>Autre membre de commission.</b>			



# 5. Liste des abréviations

## Par ordre alphabétique

- ADIR : Association pour le développement industriel de La Réunion.
- AFOA : Afrique oriental et austral.
- APE : accords de partenariat économique.
- ARB : Agence régionale de la *biodiversité*.
- AREP : Association réunionnaise d'éducation populaire.
- ARMOS : Association des maîtres d'ouvrages sociaux
- ARS : Agence régional de la santé.
- BP : budget primitif.
- CAF : Caisse d'allocations familiales.
- CAPEB : Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment.
- CASUD : Communauté d'agglomération du Sud.
- CCEE : Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement.
- CCIR : Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion.
- CDJA : Centre départemental des jeunes agriculteurs.
- CESE : Comité économique et social européen ou Conseil économique, social et environnemental (national).
- CESECEG : Conseil économique, social, environnemental, de la culture et de l'éducation de Guyane.
- CESER : Conseil économique, social et environnemental régional.
- CEVIPOF : Centre d'étude de la vie politique français.
- CFDT : Confédération française démocratique du travail.
- CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens.
- CGCT : Code générale des collectivités territoriales.
- CGTR : Confédération générale du travail à La Réunion.
- CGSS : Caisse générale de la sécurité sociale.
- CINOR : Communauté intercommunale du Nord de La Réunion.
- CIREST : Communauté intercommunal de La Réunion Est.
- CIVIS : Communauté intercommunale des villes solidaires.
- CMAR : Chambre de métiers et de l'artisanat de La Réunion.
- COARM : Conseil de l'ordre des architectes de La Réunion et de Mayotte.
- CODEV : Comités de développement.
- CPME : Confédération des petites et moyennes entreprises.
- CRC : Chambre régionale des comptes.
- CRCAMR : Caisse régionale de crédit agricole mutuel de La Réunion.
- CRSA : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie.
- CRESS : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.
- CRIES-R : Comité régional de l'information économique et statistique de La Réunion.
- CRPMEM Réu. : Comité régional des pêches marines et élevage marins de La Réunion.
- CP : crédits de paiement.
- CTAP : Conférence territoriale de l'action publique.
- DEETS : Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.
- DLP : démocratie locale permanente.
- FAFP : Fédération autonome de la fonction publique.
- FBF : Fédération bancaire française.
- FCD Réunion : Fédération des commerces et de la distribution de La Réunion.
- FDSEA : Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles.
- FFP : Fédération de la formation professionnelle.
- FO : Force ouvrière.
- FRBTP : Fédération réunionnaise du bâtiment et des travaux publics.
- FRCA : Fédération réunionnaise de coopérative agricole.
- FSU : Fédération syndicale unitaire.
- MAPTAM : loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.
- MEDEF : Mouvement des entreprises de France.
- OB : orientations budgétaires.
- OFB : Office française de la *biodiversité*.
- PPE : programmation pluriannuelle de l'énergie.
- PPF : plan pluriannuel de fonctionnement.
- PPI : plan pluriannuel d'investissement.
- PRPGD : plan régional de prévention et de gestion des déchets.
- RSA : revenu de solidarité active.
- RUP : Régions *ultrapériphériques*.
- SAR : schéma d'aménagement régional.
- SEFORRE : schéma régional de l'enseignement, des formations supérieurs et de la recherche à La Réunion.
- SEMATRA : Société d'économie mixte anonyme de transport régional aérien.
- SNAV : Syndicat national des agents de voyage de La Réunion.
- SRDEII : schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.
- SICR : Syndicat de l'importation et du commerce de La Réunion.
- SYDNE : Syndicat Mixte de traitement des déchets du Nord et de l'Est.
- SYPRAL : Syndicat professionnel des activités de loisirs.
- TCO : Territoire de la côte ouest.
- UDAF : Union départemanetale des associations familiales.
- UE : Union européenne.
- UHR : Union des hôteliers de La Réunion.
- UNSA : Union nationale des syndicats autonomes.
- UMIH : Union des métiers et industries de l'hôtellerie.
- URIOPSS : Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés et sanitaires et sociaux.
- UROF : Union régionale des organismes de formation.
- URSI AE : Union régionale des structures d'insertion par l'activité économique.





# l'essentiel

DE CE RAPPORT DU CESER DE LA RÉUNION



Retrouvez la version courte des rapports 2022  
sur demande ou en ligne sur [www.ceser-reunion.fr](http://www.ceser-reunion.fr)



**Directeur de la publication :**  
Dominique VIENNE.

**Rédacteur, correcteur, graphiste :**  
CESER Réunion, juin 2023, version 1.2.

**Photographes et / ou Illustrateurs**  
*CESER Réunion* : p. 1 et 2, 7 à 9, 12 et 13, 17 à 19, 22, 25 et 28 à 31 ;  
*Design system* : p. 3 ;  
*Unsplash* : M. Christian WIEDIGER (p. 6), M. Jared RICE (p. 20) ;  
*Région Réunion* : (p. 11) ;  
*Pexels* : *Linkedin sales navigator* (p. 18 à g.), M<sup>me</sup> Katerina HOLMES (p. 19 à g.), M<sup>me</sup> Tima MIROSHNICHENKO (p. 25 à d.) ;  
*Canva* : p. 13 (en bas) ;  
*Conseil économique, social et environnemental (CESE)* : MM. Benoît FOUGEIROL et Yann Quiviger, et M<sup>me</sup> Émilie LEROY (p. 26 et 27) ;  
M<sup>me</sup> Anna LENTZNER : p. 26 et 27 (en haut).



## CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

73, boulevard du Chaudron  
97490 SAINTE-CLOTILDE



0262 979 630



[ceser-reunion.fr](http://ceser-reunion.fr)



S'abonner à « L'actu. du CESER »,  
la lettre d'information mensuelle pour suivre  
toutes les actualités.



Facebook LinkedIn Youtube



OUVRIR LA VOIE,  
ÉCLAIRER LA DÉCISION,  
PARTICIPER À L'ACTION PUBLIQUE